

<http://gec.venissieux.org/Desimpermeabilisation-et-vegetalisation-des-cours-Groupes-scolaires-Parilly-et>



# Désimperméabilisation et végétalisation des cours - Groupes scolaires Parilly et Centre



- Interventions -  
Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2022

---

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits  
réservés

---

**Madame le Maire, Mesdames et Messieurs,**  
**Permettez-moi de faire un point sur l'importance que revêt l'éducation pour notre municipalité que ce soit en matière de fonctionnement ou d'investissement.**

Comme vous le savez, la Ville accueille un peu plus de 9400 élèves au sein de 21 groupes scolaires dont 182 classes de maternelle et 316 classes d'élémentaire.

Lors des dédoublements des grandes sections de maternelle, la ville a fait le choix d'affecter un poste d'ATSEM en accompagnement de 2 groupes classes à 14 élèves, de favoriser la stabilité de l'équipe au sein de l'école dans l'hypothèse d'un nombre impair de classes concernées et d'étoffer l'équipe de suppléance ATSEM. Ce sont ainsi 174 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et 128 agents des Écoles ainsi que 24 surveillants des écoles qui assurent le quotidien de l'encadrement, d'entretien des locaux et de service au bénéfice des petits vénissiens. A ce chiffre, il faut bien entendu rajouter le personnel de la régie de restauration scolaire et sociale, soit 35 agents pour une moyenne de plus de 4 300 repas quotidien. Sans oublier, bien évidemment le fonctionnement du péri scolaires, des garderies du matin, de l'accueil du mercredi (après midi et journée) et pendant les vacances scolaires soit 44 agents et une centaine de vacataires. Pour information, 522 enfants sont inscrits sur le temps du matin, 1788 en péri-scolaire et 950 le mercredi.

Je souhaiterai souligner l'engagement et le professionnalisme au quotidien de tous ces agents, ils participent activement avec les enseignants au grand service public de l'éducation et je les en remercie vivement.

Comme mon collègue l'a précisé la Ville a engagé depuis l'année dernière la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école, ce travail sera poursuivi. Mais, elle ne s'arrête pas là dans les mesures pour limiter les effets de fortes chaleurs. En effet, des brasseurs d'air dans les salles de couchettes en maternelle, des brumisateurs extérieurs, des rideaux occultants dans les salles de classes ainsi que des climatiseurs dans les crèches sont installés pour un investissement total de 450 000 euros.

A cela s'ajoute la pose des vidéoprojecteurs interactifs au sein de chaque classe élémentaire qui sera achevée en 2023 ainsi qu'à cette même échéance l'installation d'un dispositif alerte attentat intrusion dans chaque groupe scolaire soit un investissement global de 800 000 euros. Des expérimentations sur le mobilier flexible dans les classes ainsi que l'équipement de l'ensemble des restaurants de maternelle en mobilier haut complètent l'engagement de la Ville dans les écoles.

Pour rappel, une nouvelle maison de l'enfance verra le jour en 2023 à Max Barel, l'extension du groupe scolaire Jules Guesde sera effective pour la rentrée 2023 ainsi que la deuxième tranche de l'extension de Joliot Curie et cet été 2022 seront réalisés des travaux de rafraîchissement à Paul Langevin et la mise en accessibilité de Parilly.

Comme vous pourrez le constater, l'investissement de la ville pour l'éducation est important et je me permets de vous rappeler la 3ème année de notre engagement au sein de la Cité Éducative Minguettes Clochettes avec de nombreuses actions au sein des groupes scolaires répondant aux axes prioritaires de ce dispositif avec le soutien à la parentalité, la coéducation, le bien être à l'école et sur le quartier.

C'est donc bien par choix politique que la Ville a consacré pour l'éducation en 2021 un budget d'investissement de 3,7 millions d'euros et un budget de fonctionnement de 16 millions 500 000 euros soit près de 18 % du total du

budget de fonctionnement.

Et c'est cette différence de choix politique que l'on a pu constater lors du déplacement de Macron à Marseille pour la campagne des législatives quand il a l'affront de vanter l'expérimentation marseillaise alors que l'on connaît tous le scandale de l'absence de maintenance des écoles de Marseille.

Ainsi les écoles marseillaises participant à cette expérimentation ont obtenu 40 000 € pour financer leur projet, cette somme étant partagée en des dépenses d'équipement et des rémunérations supplémentaires. Ainsi, le projet de l'école Menpenti, où était Macron, consiste à créer deux laboratoires de maths en maternelle et élémentaire.

La réalité est toute autre car par manque de salles et de moyens, seul un laboratoire avait pu ouvrir pour une seule classe le jour de la visite. Mais il faut bien chercher pour connaître la vérité, ni la presse locale ou nationale et encore moins les médias télévisés n'ont relayé l'information de ce faux succès.

Cette expérimentation, qui attribue des moyens aux établissements scolaires en fonction de « projets » ciblés et vise aussi à permettre aux directeurs d'école de participer au recrutement de leur équipe pédagogique, sous le prétexte de donner « davantage de liberté et d'autonomie aux équipes pédagogiques pour bâtir un système scolaire plus juste et plus inclusif ».

C'est en fait la continuité de la logique de territorialisation du système éducatif, déjà à l'œuvre avec Parcoursup, celle-ci constitue un nouveau bond dans la mise en place d'une « école à deux vitesses » et d'une éducation différenciée en fonction des quartiers et des publics. Derrière la « méthode radicalement nouvelle » se dessine l'instauration d'une inégalité des territoires et des élèves face à l'école, avec des moyens différents selon les projets que l'établissement sera en capacité de mettre en œuvre – ou pas.

Rappelons-nous de la très célèbre phrase de Nelson Mandela « l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » et nous avons choisi nos armes.